Nos valeurs

Créée en 1955 par Marcel Rudloff, l'APEPA regroupe 1100 familles sur toute l'Alsace.

Apolitique, elle agit toujours dans **l'intérêt des familles**

Volontairement indépendante des grandes fédérations nationales, elle se structure sur le terrain

Elle soutient tous les jeunes alsaciens, de la maternelle au Lycée pour :

❖ un enseignement de qualité des langues vivantes, dont principalement l'allemand en voie bilingue, bilangue, sections européennes, SESA ou ABIBAC

❖ une pratique concrète du développement durable par le déploiement d'Agendas 21 et l'Education à l'Environnement (l'APEPA soutient l'ARIENA)

❖ une éducation à la paix et à la non violence en étant membre de la Coordination pour la Décennie internationale de la promotion d'une Culture de la non-violence et de la paix

❖ l'apprentissage des nouvelles technologies, et la gestion astucieuse des emplois du temps pour réduire le poids du cartable

❖ une alimentation de qualité dans toutes les cantines alsaciennes (bio, produits locaux)

❖ le maintien du statut local, et en particulier le respect de la Loi Falloux qui permet l'accès à une formation spirituelle ou morale dans le strict respect du choix des familles

Notre Organisation

◆ **Les sections**

Chaque Section organise ses activités en toute autonomie dans le respect des valeurs de l'association (Journaux d'information, Bourses (livres, jouets, vêtements), actions voyages, forum des métiers, périscolaire, actions de prévention, de solidarité, pédibus, aide aux devoirs, ateliers langues, conférences, ateliers CNV, etc…)

Elle désigne un responsable à qui le président donne délégation pour ouvrir un compte bancaire et signer des actes de la vie civile locale.

◆ **Le Conseil d'Administration**

• il soutient les actions des sections locales,

• il couvre par son assurance leurs activités,

• il organise la vie de l'association en prenant avis des responsables de section

• il coordonne le partage d'informations : élections, rentrée, mise à disposition d'outils, mise en commun d'expériences, …

La cotisation

❑ Carte de membre familiale : 16 €
(cerfa déductible de vos impôts à 66% car l'APEPA est reconnue d'intérêt général)

❑ les cotisations sont ses seules ressources : l'APEPA ne touche aucune subvention de fonctionnement

❑ l'APEPA ne fait aucun bénéfice dans les ventes de livres aux lycéens

Nos actions

◆ **Vous soutenir**

•…lors de vos difficultés avec l'Ecole (conflits, questionnements, dérogations)

•…dans votre engagement à représenter les parents

◆ **Vous représenter**

✓ Rencontre trimestrielle avec le Recteur

✓ Rencontre trimestrielle avec la Région

✓ Conseil d'école (maternelle, élémentaire)

✓ Conseil de classe (collège, lycée)

✓ Conseils d'administration et commissions (DHG, poids du cartable, cantine, discipline)

✓ Commission d'appel et d'orientation

✓ Conseil Académique de l'EN

✓Conseils départementaux de l'EN 67 & 68

✓ Maison Départementale Handicap

✓ Rencontres circonstancielles : réunions sur l'enseignement bilingue, Sectorisation, actions de prévention & santé (CAAPS, REAAP)

Nos Partenaires

◆ La FLAREP (langues régionales de France)
◆ La coordination Culture de la Non violence
◆ Le CISI (handicap)
◆ La coordination pour l'enseignement bilingue

Retrouvez leur coordonnées sur www.apepa.fr

Le Bureau

Président : Thierry LOTH

19 rue gal de gaulle 67560 Rosheim
thierry.loth@apepa.fr

Vice-Prés. Bas-Rhin : Didier COLLE

28 rue principale 67170 Bernolsheim
didier.colle@apepa.fr

Vice-Prés. Haut-Rhin : Thomas GOEPFERT

2 rue du Panorama 68400 Riedisheim
thomas.goepfert@apepa.fr

Trésorière : Mylène THIL, Benfeld

Secrétaire : Annick BLANCK, Weyersheim

Pour nous contacter :

☎ 03.88.24.25.26
info@apepa.fr

2 rue des frères
67000 Strasbourg

Consultez notre site internet

www.apepa.fr

retrouvez nous sur FB

https://www.facebook.com/www.apepa.fr

Association inscrite au registre des associations du Tribunal de Strasbourg – Volume XXXI n° 115

APE 9499Z - SIRET 778-869-719 00030

Des livres moins chers

Au lycée les manuels scolaires sont choisis par les professeurs mais sont à la charge des familles.

A l'APEPA nous pensons que :

- ❑ la Région Alsace doit prendre en charge le coût à 100% pour 100% des lycéens !
- ❑ les associations de parents d'élèves
- n'ont pas vocation à jouer aux libraires en utilisant les parents ou les jeunes
- ne doivent pas réaliser de marge sur le dos des familles avec l'achat/revente des livres d'occasion

Dans cet esprit, l'APEPA :

✓ a négocié des remises de 10 à 20% avec des libraires alsaciens de proximité,

et dans le strict respect de la Loi sur le livre,

✓rétrocède en totale transparence l'intégralité des réductions à ses membres !

✓ chaque membre retire sa commande chez le libraire partenaire de son choix; il soutient ainsi le commerce local alsacien !

Pour simuler ou passer votre commande, utilisez notre site spécialisé
(paiement par CB ou chèque)

www.apepa.eu

a.p.e.p.a.

Association des Parents de l'Enseignement Public en Alsace

V1.6 mars 2012